

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 18 décembre 2018**

Date de convocation	12 décembre 2018
Date d'affichage	12 décembre 2018

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	42 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 18 décembre à 18 H 30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la
présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Cécile KNITTEL, M. Jean-Claude LABELLE (représentant M. Yves GOULLIER), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX), M. Yves GOULLIER (représenté par M. Jean-Claude LABELLE), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Line LEDRU, M. Bernard MALLET, Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Thierry RENVOIZE, M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20181218-D_18_12_2018_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2018
Affichage : 28/12/2018

**FOURRIÈRE ANIMALE : AUTORISATION DE SIGNATURE
DE LA CONVENTION DE FOURRIÈRE ANIMALE
AVEC LA VILLE DU MANS POUR L'ANNÉE 2019**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE que la convention signée avec la Ville du Mans pour l'accueil, dans sa fourrière animale, des animaux errants sans ramassage sur le territoire communautaire, arrive à échéance le 31 décembre 2018.

DECIDE de renouveler au titre de l'année 2019 la convention de fourrière avec la Ville du Mans.

AUTORISE le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à régler les factures en découlant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 18 décembre 2018

Pour extrait conforme

Le 18 décembre 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU